

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

Un An, \$3.00 . . . . . Six Mois, \$1.50  
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts . . . . . 5 cents la copie

5ÈME ANNÉE, N° 220.—SAMEDI, 21 JUILLET 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIÉTAIRES

BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

## ANNONCES :

La ligne, par insertion . . . . . 10 cents  
Insertions subséquentes . . . . . 5 cents  
Tarif special pour annonces à long terme



BÉBÉ ! BÉBÉ ! M'ENTENDS-TU ?

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 21 JUILLET 1888

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

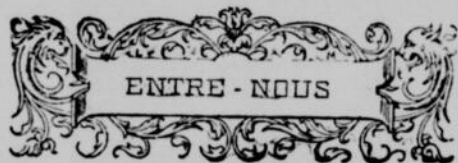
1re Prime	-	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	-	25
3me "	-	-	-	-	15
4me "	-	-	-	-	10
5me "	-	-	-	-	5
6me "	-	-	-	-	4
7me "	-	-	-	-	3
8me "	-	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	-	86
94 Primes					\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

## NOS PRIMES

Le gagnant du gros lot (\$50.00) est M. Philibert Lamontagne, professeur au collège de Saint-Thomas de Montmagny; M. A. M. Richer, Sherbrooke, \$15.00; M. Godias Vézina, coin des rues Bayard et Sainte-Anne, Saint-Sauveur de Québec, \$10.00; M. George Delisle, Chicoutimi, \$3.00; M. Joseph Gagné, 220, rue St Jean, Québec, \$4.00.

La liste complète des réclamants sera publiée la semaine prochaine.



On a arrêté dernièrement à Chicago un individu qui a vingt trois femmes, toutes vivantes, et chacune d'elles se figurait jusqu'à ces derniers jours être la légitime de cet Américain, qui aurait dû vivre en Turquie.

Dans ce nombre figure une Montréalaise.

Il est permis d'aimer le mariage, mais ce monsieur en abusait vraiment d'une manière scandaleuse.

Autrefois, en Suisse, quand deux femmes réclamaient pour mari le même individu, et que le crime de bigamie était prouvé, les tribunaux ordonnaient que le corps du bigame serait coupé en deux.

James Wellington *alias* Aldrich Brown — c'est le nom du bipède bigame en question — aurait donc passé un mauvais quart d'heure s'il avait vécu en Suisse au temps de Guillaume Tell.

Le contraire serait arrivé s'il s'était trouvé en Angleterre il y a deux siècles, car on raconte qu'un Anglais fut absous du crime de bigamie, parce qu'il avait épousé trois femmes, sous prétexte que la loi anglaise punit la bigamie et reste muette sur la polygamie.

Mais la loi a été changée depuis.

Si j'avais à juger le cas de Wellington *alias* Brown, je le condamnerais à vivre avec ses vingt-trois femmes.

Mais, encore, il serait peut-être capable de vivre en bonne intelligence avec tout ce monde, et Salomon, qui était un grand sage, dit-on, n'avait-il pas huit cents femmes!

\* \* \* Tout est contraste dans la vie.

Pendant qu'un Américain est accusé de trop se marier, il s'en trouvent cinq cent vingt dans l'Etat du Massachusetts qui s'adressent aux tribunaux pour être démarriés.

En France, il y a eu vingt mille mariages dissous depuis que la jolie loi Naquet a été votée.

En Angleterre, nous venons de voir le duc de Malborough, divorcé, se remarier avec une Amé-

ricaine, M<sup>me</sup> Hamersley, également divorcée; mais il paraît que cette dernière union ne vaut pas grand chose au point de vue légal, et toute l'Angleterre s'occupe beaucoup de cette affaire.

On dit, en effet, que le duc de Malborough, s'étant marié dans l'Etat de New-York, où vit encore le mari numéro un de M<sup>me</sup> Hamersley, ce mariage n'a aucune valeur, attendu qu'aucune personne ne peut se remarier du vivant de son conjoint dans cet Etat.

Les avocats vont probablement avoir encore l'occasion de discuter là un joli point de droit.

Le divorce a droit d'entrée même dans les cours, puisque le roi de Serbie vient de divorcer avec la reine Nathalie, malgré les protestations de celle-ci.

Le roi Milan n'est pas tout à fait un modèle de fiabilité ni de bonté, mais il a réussi à convaincre les juges de la nécessité de prononcer le divorce.

Il n'était que prince de Serbie quand, en 1875, pendant un voyage qu'il fit en Russie, il rencontra la belle Nathalie, fille d'un colonel russe, il lui fit la cour et l'épousa. Tout alla bien pendant quelques années, mais quand il fut nommé roi, l'époux commença à regretter de n'avoir pas épousé au moins une princesse, et la pauvre Nathalie commença à être délaissée.

Aujourd'hui, la voilà abandonnée, ni fille, ni femme, ni veuve.

Ah! si nous nous conduisions comme ce polisson là, on nous traînerait devant la cour du Recorder, et ce, avec raison, mais il est roi!

\* \* \* Tout en écrivant, je viens de jeter un coup d'œil sur les dépêches d'Europe, et l'une d'elle nous apporte une nouvelle tellement grave que je ne puis m'empêcher de vous en dire quelques mots, et cela avec d'autant plus de raison qu'elle concerne un homme que nombre de Canadiens ont connu lors de son passage à Montréal, le général Boulanger.

La carrière politique de l'ancien ministre de la guerre s'est terminée par un duel avec M. Floquet, chef du ministère actuel, et le général a été grièvement blessé, dit le télégraphe.

Quoique l'on fasse et que l'on dise, le duel existera toujours et, bien que ce genre de réparation soit moins en usage aujourd'hui qu'au *bon vieux temps*, il ne se passe guère de semaine où l'on n'aïlle sur le terrain.

Les Danois et les Lombards, qui passent pour avoir introduit le duel dans les usages, firent à ce sujet des lois très sévères qui furent bientôt adoptées dans toute l'Europe: « Le vainqueur du vaincu, dit Brantôme, en disposait tellement qu'il en voulait ce bon lui semblait, comme de le traîner par le camp, ainsi qu'il lui eût plu, de le pendre, de le brûler, de le tenir prisonnier, bref, en di-poe-r mieux que d'un esclave; car tel était le droit du vainqueur. »

On est moins cruel aujourd'hui.

Le duel Boulanger-Floquet a eu lieu presque jour pour jour trois cent quarante-et-un an après le fameux duel de Jarnac et de La Chataigneraie.

\* \* \* La Chataigneraie « était homme fort adroit aux armes, de courage invincible, et qui avait fait mille preuves et mille hasards de sa valeur; et l'autre non, qui faisait plus grande profession de courtisan et dameret à se curieusement vêtir que de armes et de guerrier. »

Malgré les avantages qu'il possédait sur son adversaire, La Chataigneraie fut vaincu, au grand étonnement des vaillants et du roi en personne.

Jarnac avait la fièvre; mais il donna un coup de revers si à propos, dit Bossuet, que son ennemi, déjà blessé, tomba par terre. Il ne voulut jamais demander la vie; mais tout le monde accourut pour séparer les combattants. Ce secours, qui sauva le vaincu des mains de son adversaire, ne le sauva pas de sa propre rage; la honte d'être battu dans une telle compagnie lui rendit la vie odieuse. Jamais il ne voulut endurer qu'on bandât ses plaies, et il mourut désespéré.

Cette fin tragique d'un favori émut le roi, et il fit vœu, selon Laurentie, de ne plus permettre de duel désormais. Alors vinrent les édits pour contenir cette frénésie; mais la coutume était devenue une loi d'honneur, et elle fut longtemps plus forte que les répressions. La chevalerie résistait aux menaces, aux supplices mêmes; et elle se

croyait attaquée dans son privilège de vaillance et elle le défendait à outrance au mépris des lois et de la vie.

Après Henri II, plus les édits royaux contre le duel se multiplièrent, plus on se battit.

\* \* \* Arnal a donné ainsi son opinion sur le duel:

En duel, pour savoir se battre,  
Il faut à l'homme un professeur;  
Artistement il doit combattre,  
Suivant les règles de l'honneur.  
Dès que sa poitrine est frappée  
D'une balle ou d'un coup d'épée  
Et que le sang coule, en effet,  
Alors l'homme est satisfait...  
L'animal le plus raisonnable,  
C'est l'honneur, je vois bien cela;  
Un tigre serait incapable  
D'imaginer ces choses là.

Louis Veuillot à qui on a reproché si souvent de ne pas accepter les cartels qu'on lui envoyait, a eu cependant trois duels.

L'une de ces rencontres eut lieu dans les circonstances suivantes:

M. Eugène Brossard, lui ayant dit durement son fait dans un article publié dans *l'Echo de Véron* et signé seulement des initiales E. B., Veuillot lui répondit: « Il faudrait ajouter un T. »

Cette petite méchanceté amena l'échange de deux coups de feu, qui n'atteignirent personne, pas même les témoins, comme disait Mürger.

Les anecdotes sur les duels abondent et les dictionnaires et les encyclopédies en sont pleines, c'est pourquoi je crois devoir en rester là sur ce sujet.

\* \* \* Je reçois une invitation à assister au pique-nique et au concours typographique de l'Union Typographique Jacques-Cartier, n° 145, qui aura lieu samedi, le 28 courant.

Mes amis, à mon grand regret, je ne pourrais pas me servir de la carte que vous m'envoyez, et j'en suis vraiment peiné car mes rapports avec les typos ont toujours été si agréables, que j'aurais voulu passer une bonne journée avec eux, mais cela m'est impossible.

La fête qui est annoncée va certainement attirer foule au terrain de l'exposition de Montréal, car le typographe n'a généralement que des amis.

Et notez que ce fait est des plus curieux à constater, le typo est aimé et estimé partout. « Le compositeur, dit M. Jules Ladimir, a le cœur sur la main. Arrive-t-il à un confrère une longue maladie; lui a-t-on, pendant son absence, emprunté son mobilier; est-ce un étranger qui débarque ou qui, faute d'ouvrage, veut retourner chez lui, ou bien un enfant pâle qui s'étirole et meurt de nostalgie; est-ce une veuve que la mort de son mari vient de priver à l'improviste de tout moyen d'existence, aussitôt une circulaire court les imprimeries, une liste de souscription se forme, s'allonge, se remplit, se gonfle et se résout en une somme assez ronde qui tombe inopinément dans la main du pauvre diable. Cela se fait avec délicatesse; et souvent même la charité porte les typographes à venir au secours de personnes qui ne sont pas de leur profession. »

C'est ainsi qu'ils sont appréciés en France, et c'est ainsi qu'ils le sont aussi en Canada.

L'idée d'ouvrir un concours est excellente, et je reconnais bien là les typos qui se distinguent toujours en jetant la note intelligente dans toutes les actions.

Il y a longtemps qu'il n'y a eu de concours de ce genre, et cependant l'un d'eux est resté célèbre parmi nous, celui de 1871, qui eut lieu à l'ancienne salle Saint-Patrice, entre tous les compositeurs anglais et canadiens français, et dont sortit vainqueur un jeune homme, M. Th. Berthiaume, alors à la *Minerve*, et aujourd'hui l'un des propriétaires du *MONDE ILLUSTRÉ* et directeur-gérant de la Cie d'Imprimerie et Lithographie Gebhardt Berthiaume.

N'oubliez donc pas ni la date ni le lieu du concours et du pique-nique.

*Leon Leduc*

## STANCES

—Peut-être ont-ils bien fait d'avoir été féroces,  
La rage eût été courte et son transport banal ;  
Mais l'horrible conquête avec ses loix atroces,  
Mais des Français marqués Prussiens à coups de crosses !  
Peut-être ont-ils bien fait de nous faire ce mal !

Et ce n'est pas ici ma douleur qui blasphème ;  
Ce n'est pas le soldat qui rêve de combats ;  
C'est mon suprême espoir qui jette un cri suprême.  
Oui, Lorrains que je pleure, Alsaciens que j'aime,  
Nous ne marchons ici que pour aller là bas.

Et que l'idée en soit douce à votre souffrance,  
—Bon pays de soldats, si fertile en héros,—  
Vous restez bien Français, car vous servez la France,  
C'est dans votre prison que naît sa délivrance,  
C'est son astre qui monte à travers vos barreaux.

Où ! c'est vous qui rendez une âme à la Patrie,  
Vous êtes son retour au devoir déserté,  
C'est en vous qu'elle croit, c'est pour vous qu'elle prie.  
C'est à vous voir saigner des coups qui l'ont meurtrie  
Qu'elle a dans ses remords retrempe sa fierté.

Mais, fils du sol gaulois mis en terre prussienne,  
—Etranges exilés envahis par l'exil !—  
Frères d'Alsace, et vous, frères de la Lorraine,  
Gardez-vous bien l'amour, gardez-leur bien la haine ;  
Vous êtes notre deuil, devenez leur péril !

Car rapide ou tardive, elle viendra, notre heure,  
Le Dieu, qui nous frappant ne nous a pas détruits,  
Veut que ce peuple souffre, il ne veut pas qu'il meure ;  
Et les larmes de sang que notre haine pleure,  
Coulent, torrent sacré, jusqu'au cœur du Pays !

PAUL DÉROULEDE.

## LA DERNIÈRE LETTRE DE MONTCALM

Parmi les pièces qui forment la collection des documents laissés par le chevalier de Lévis, se trouve le *Journal de la campagne* de l'année 1759. Ce cahier, écrit d'une main étrangère, très belle et très fine, se termine par le récit de la mort de Montcalm et de la capitulation de Québec.

En voici quelques lignes qui contiennent des détails inconnus :

..... Je restai quelque temps pour voir l'effet du canon que nous avions dirigé sur une colonne, lorsqu'on vint me demander des munitions pour Royal Roussillon. J'y courus, toutes nos troupes étaient alors arrivées. Je m'arrêtai un moment avec M. le marquis de Montcalm qui me dit :

Nous ne pouvons éviter le combat, l'ennemi se retranche, il a déjà deux pièces de canon ; si nous lui donnons le temps de s'établir, nous ne pourrions jamais l'attaquer avec l'espèce de troupe que nous avons. Il ajouta avec une espèce de saisissement :

Est-il possible que Bougainville n'entende pas cela ! Il me quitta sans me donner le temps de lui répondre autre chose, mais que nous étions bien petits.....

La dernière lettre de Montcalm à Lévis, est le petit billet suivant, du 11 septembre, c'est-à-dire deux jours avant la bataille où il trouva la mort. Il s'y montre encore plein d'espérance.

Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez écrite le 7. Je manquai le courrier par faute de M. de Saint-Sauveur. Rien de nouveau sur l'article des vivres, pain et viande, mais n'importe. *L'Anglais restera-t-il jusqu'au 1er novembre, nous soutiendrons.* J'ai l'honneur d'être avec une sincère amitié, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTCALM.

La dernière lettre de ce volume est signée *Martel*, garde-magasin du roi, celui-là même qui fut accusé avec Bigot et les siens et condamné pour préculat. Cette lettre datée du 14 septembre annonce à M. de Lévis la mort de Montcalm, "arrivée à cinq heures du matin," ce jour-là même. Martel ajoute qu'il a assisté à son dernier soupir, ayant passé la nuit auprès de lui.

## CAUSERIE POUR MADAME

**H**AITES-vous bon ménage, madame et charmante lectrice !

Je m'adresse là, il va sans dire, à celles de nos lectrices qui sont engagées dans les liens de l'hyménée.

Faites-vous donc bon ménage, madame ? J'espère et je souhaite sincèrement que votre réponse soit affirmative.

Mais je veux cependant vous donner quelques conseils qui, si vous êtes heureuse en ménage, ci-

menteront encore votre bonheur—et, si celui-ci commence à osciller sur sa base, le consolideront et peut-être l'empêcheront de s'écrouler.

Les meilleurs garants de la paix du ménage sont certainement l'échange constant de bons procédés entre les époux.

La plus élémentaire politesse exige, d'ailleurs, que le mari comme la femme ne se parlent que courtoisement, et que leurs discussions ne dégénèrent jamais en disputes.

Sans doute, il est, dans la vie à deux, mille et un cas où le plus petit prétexte sert à discuter longuement, parfois un peu vivement. Mais alors, madame, évitez qu'un mot blessant ne vous échappe, qui exaspère votre mari et ne fasse éclater un orage terrible, dont les conséquences peuvent être fatal au bonheur familial.

Certainement, votre sexe vous autorise à réclamer de votre mari une plus grande déférence, presque une obséquiosité qui vous est due—et que ce mari lui-même ne songe pas, je pense, à vous contester.

Mais n'oubliez pas, aussi, qu'en ces jours de lutte féroce, de *struggle for life* sans atténuation, l'existence est hérissée de difficultés exacerbatrices qui énervent l'homme, et quand il rentre au logis conjugal, après une journée de labeur souvent pénible—physiquement ou moralement—le rendent parfois de méchante humeur, dont vous auriez tort, madame, de lui savoir mauvais gré.

Le plus souvent il attend, cet homme maussade et énervé, qu'une bonne parole de vous et une caresse pour retrouver sa bonne humeur, en chassant loin de lui les préoccupations nombreuses qui bouillonnent dans son cerveau surmené.

Les femmes aiment les bonnes manières, les gracieuses attentions—et c'est de leur sexe charmant.

Mais, croyez-le bien, les hommes ne sont pas insensibles à ces mêmes attentions, dont ils sont redevables à l'épouse qui est l'ange du foyer—l'ange de consolation et d'encouragement.

N'oubliez pas que rien de ce qui concerne le bien de la maison ne doit être conclu sans avoir été discuté par les deux époux.

Deux avis valent certainement mieux qu'un seul, n'est-ce pas—et c'est un moyen de déférence, en même temps que de confiance et d'amitié sincère que de discuter ainsi, à deux, tout ce qui intéresse la prospérité du ménage.

Il n'y a guère à cela d'exceptions que pour les petites questions de ménage, les détails d'intérieur, qui sont du ressort de la femme et auxquelles le mari n'entend rien ; et pour les affaires qui constituent le travail du mari, auxquelles la femme est, le plus souvent, étrangère.

C'est à tort, voyez-vous, madame, qu'on a dit qu'il n'y a pas de bons ménages.

J'en connais, moi, et beaucoup. J'en sais aussi qui, d'orangeux, sont devenus très calme, très unis—précisément parce que les deux époux se sont pénétrés de tout ce que je viens de dire, après avoir fait la douloureuse expérience du *mauvais ménage*—le plus grand supplice de deux êtres obligés de vivre côte à côte.

C'est pourquoi je me suis permis, madame et chère lectrice, de traiter cette question et de vous donner des conseils—tout en souhaitant que vous n'en ayez aucunement besoin.

PAUL D'ARGUENAY.

## ÉTYMOLOGIE

RHODES

**R**INDARE, Plin et nombre d'autres auteurs ont attribué l'origine de l'île de Rhodes à une éruption sous-marine. Elle a été connue, dans l'antiquité, sous plusieurs noms. Le premier qu'elle semble avoir porté est Ophioussa (serpent) à cause de la grande quantité de serpents qui s'y trouvaient. Elle changea son nom d'Ophioussa en celui de Macaria (bienheureux). Elle fut aussi appelée Tinacria à cause de sa forme triangulaire ; Pelagia pour rappeler sa sortie du sein de la mer ; Asteria pour indiquer sa beauté et l'éclat de son atmosphère ; Aethra ou Aithra, pour signifier la pureté de l'air qui l'environnait ; Telchinis soit en souvenir de ses premiers habitants ; les Telchi-

niens, soit parce que ses bois, ses montagnes et ses vallées lui eussent mérité d'être surnommé *l'enchanteresse*.

Le dernier et seul nom qui lui soit resté, Rhodes, vient également des âges très reculés. Des érudits en ont cherché l'étymologie dans le mot *roa*, dont les Grecs se servent pour désigner la fleur du grenadier. Ils se sont appuyés sur ce que les monnaies antiques de Rhodes portaient une grenade à leur revers. Un voyageur, M. Eugène Flaudin, auteur d'une « Histoire des chevaliers de Rhodes, » fait remarquer que cet emblème fut conservé par les chevaliers de Saint-Jean ; il se retrouve mêlé aux armoiries des grands maîtres, sur un écusson dont le champ présente une racine avec des branches et des feuilles de grenadiers qui en sortent. D'autres font venir Rhodes de *rodon* (roses). En effet, l'île de Rhodes a toujours été remarquable par l'abondance de ses roses.

HECTOR SERVADEC.

## LA CINQUANTAINE

(Voir gravure)

Cette gracieuse composition de M. Aimé Perret, que nous reproduisons par la gravure, a beaucoup attiré l'attention des visiteurs du Salon de cette année. Le tableau de M. Perret mérite d'être loué sans réserve ; ses personnages bien observés, bien assemblés, forment un groupe charmant.

Rien n'est plus touchant, plus réconfortant que le spectacle de vieillards heureux. Vivre comme Philémon et Baucis, tel doit être le rêve de chaque couple.

Les bons vieux époux nous rappellent toujours cette charmante légende qu'on lit au bas d'un croquis de Gavarni : « Les jeunes amoureux, ça rit de nous, François, dit l'octogénaire à sa femme ; ça rit de nous parce que nous nous sommes tenu ce que ça se promet ! »

D'où vient la coutume de la cinquantaine ? Quelle est exactement l'origine de cet usage qui se répand chez nous de célébrer les noces d'argent au bout de vingt-cinq années de mariage et les noces d'or au bout de cinquante ?

On n'est pas exactement fixé sur ce point, les dictionnaires des vieilles coutumes sont muets sur ce chapitre. Il est vrai que pour la cinquantaine du moins le fait est assez rare et n'a pu préoccuper les historiens de nos mœurs.

## CONNAISSANCES UTILES

*Boisson rafraîchissante.*—Voici la composition d'une boisson très employée en Russie et qui est à la fois très salubre et très agréable. Faire bouillir une poignée d'avoine dans une pinte d'eau. La décoction faite, passez le liquide et servez chaud avec du sucre et quelques gouttes de rhum. C'est un désaltérant précieux et un cordial véritable, possédant un goût exquis.

*Gâteaux Turcs.*—Prenez une demi-livre d'amandes que vous pelez et pilez, une demi-livre de sucre en poudre, 4 blancs d'œufs battus en neige, une cuillerée à café d'essence de vanille ou d'eau de fleurs d'oranges. Faites une pâte, feuilletée, bien mince ; étendez-la, coupez-la en petits ronds à l'aide d'un petit verre ; mettez une cuillerée de neige sur chaque rond ; puis laissez-les dans un four doux jusqu'à ce que les petits gâteaux aient une couleur jaune.

*Enlèvement des taches de boue sur les vêtements.*—Les vêtements de laine ou de caoutchouc, lorsqu'ils ont été tachés d'eau et de boue, principalement de la boue alcaline des grandes villes, conservent, même après l'action de la brosse et du lavage, des maculatures blanchâtres du plus mauvais effet. Ces maculatures sont fort difficiles à enlever, surtout lorsqu'il s'agit d'étoffes teintes avec les couleurs d'oniline sulfo-conjuguées, dont l'emploi en teinture se généralise de plus en plus. On les fera disparaître et l'on rendra toute sa valeur à l'étoffe en nettoyant ces taches avec de l'eau fortement vinaigrée.



SALON DE 1888. — LA CINQUANTAINE : LES NOCES D'OR AU VILLAGE. — TABLEAU DE M. AIMÉ PERRET

ESQUISSES DE MŒURS

## UN MONOMANE

*Audaces fortuna juvat.*

VII

**C**E Leroux, ce prétendu rival dont avaient parlé les amis de Maurice, était un gros gaillard, taillé en hercule, d'une désinvolture commune, pas désagréable de figure, plein de prétentions, comme tous les parvenus, mais pauvrement doué en fait de distinction sociale et de facultés intellectuelles, absolument nul en fait d'éducation, choses que priaient fort Mme Millard et sa fille.

Leroux ne pouvait donc compter sur les sympathies de ces dames. Quant à M. Millard, il partageait bien un peu les opinions de sa femme et de sa fille; mais, d'un autre côté, il avait un amour excessif pour le positif, le matériel. Avec l'argent, se disait-il, on venait tellement les défauts qu'ils disparaissent, et puis l'argent est la première puissance du monde.

D'ailleurs, M. Millard avait quelques petites obligations avec le père de Leroux, qui lui avait, en plusieurs circonstances, rendu de ces petits services désintéressés qu'on ne saurait oublier sans forfaire à l'honneur, à la reconnaissance. Or, M. Millard adorait la reconnaissance. Bonne, excellente note pour lui. La reconnaissance est une de ces perles sans prix qu'on ne trouve que très rarement, même chez ceux qui se piquent d'en avoir beaucoup.

Toutefois, il était impossible de croire que M. Millard violentât jamais les inclinations de sa fille qu'il idolâtrait.

Une fois, il avait donné quelque espérance au père Leroux; mais Eugénie n'avait pas été consultée, non plus que Mme Millard qui, certes, avait bien le droit de dire son mot dans l'affaire.

Le père Leroux avait fort amplifié les paroles de M. Millard auprès de son cher Gustave qui, de suite, prétentieux comme il était, s'était cru certain de réussir. Cependant, il n'avait encore fait aucune tentative directe. Malgré sa façon ordinaire, il ne se sentit pas de force à soutenir ses prétentions. Mme Millard surtout, avec son grand air et ses allures de grande dame, lui en imposait. Seule avec Eugénie, peut-être eut-il hasardé quelque chose. Elle était plus expansive que sa mère. Mais il s'était aperçu et avait remarqué que, durant ses quelques visites, la mère et la fille ne s'étaient pas laissées un instant. M. Millard leur avait dit un mot des intentions de Gustave, qui n'avait souri ni à l'une ni à l'autre. Elles avaient accueilli Leroux avec politesse, mais avec toute réserve.

Néanmoins, Gustave avait compté avec le temps. Il aurait bien voulu brusquer le dénouement; il avait même chargé son père de terminer l'affaire avec M. Millard.

—Attends un peu, avait dit le bonhomme Leroux.

Et Gustave attendait.

VIII

Nous l'avons déjà dit, Maurice ne connaissait pas d'oncle en Amérique sur lequel il pouvait compter.

Mais, en revanche, il avait une vieille tante à Montréal qui, à toute éventualité, pouvait lui aplanir les voies; non seulement les faciliter, mais les semer de ces fleurs qui en embellissent les parcours et font espérer une existence sinon somptueuse, au moins relativement enviable. Tout est relatif en ce monde.

Mademoiselle Bérénice Félicité était une vieille fille qui avait appris tous les *désenchantements* (qu'on nous pardonne le mot) de la femme déçue et qui n'avait plus que les lubies inhérentes à son âge de soixante-et-dix ans. Il y aurait bien des pages à écrire sur les désillusions qui avaient traversé, aigri le cœur de cette femme. Mais elle seule pouvait soulever ce voile mystérieux qui cache aux profanes tous les secrets de la vie intime. Nous n'y toucherons pas.

Mademoiselle Bérénice Félicité vivait dans un coin perdu de la grande ville de Montréal, avec une vieille gouvernante, qu'elle considérait comme une sœur et qui s'appelait Mathurine.

Mathurine était du nombre de ces rares et dévoués serviteurs dont la race est presque éteinte. Elle était, dans toutes les affaires domestiques, l'*alter ego* de sa maîtresse. Quelquefois même, dans les choses d'une importance majeure, celle-ci consultait Mathurine.

Ces deux vieilles, dans l'opinion publique, avaient une grande réputation de saintes filles, et cette réputation n'était pas tout à fait usurpée.

L'intérieur de ces deux vieilles amies avait la régularité et la quiétude du cloître. A certaines heures, cependant, quand il s'agissait de ne pas trop brusquer les convenances et les exigences mondaines, on se départissait volontiers et de bonne grâce de la sévérité habituelle.

Car Mlle Bérénice Félicité, en son temps, avait figuré avec avantage dans la belle et bonne société; elle en avait conservé toutes les délicatesses et le décorum; et elle se plaisait, le cas échéant, à le manifester.

Mlle Bérénice Félicité était la sœur du père de Maurice, dont elle était la marraine. Elle avait entouré le berceau de cet enfant, qu'elle avait fait chrétien, de toutes les sollicitudes possibles. Elle l'avait suivi dans le cours de son enfance avec une complaisance et une tendresse qui ne s'étaient jamais démenties. Elle avait vieilli sur les progrès matériels et moraux de son adolescence.

La séparation, que plus tard les circonstances avaient nécessitée, comme cela arrive dans toutes les familles, n'avait pas diminué les profondes et tendres sympathies que la tante avait mises dans son cœur pour ce neveu et filleul chéri.

En conséquence de cette séparation, les relations entre Maurice et sa tante avaient été moins fréquentes. Disons que Maurice les avait un peu négligées; mais hâtons-nous d'ajouter que Maurice, dans son excellent cœur, avait toujours conservé un souvenir idolâtre pour cette sœur d'un père pareillement vénéré jusqu'au culte.

Maurice, malgré ces petits oublis momentanés, coutumiers chez la jeunesse, avait toujours conservé avec un amour profondément senti les souvenirs intimes de la famille.

Et Mlle Bérénice Félicité n'avait pas de doute, d'illusion à cet égard.

De sorte que, malgré l'éloignement, la séparation inévitable, causées par les nécessités de la vie, l'affection entre le neveu et la tante étaient toujours aussi inaltérable que jamais.

Maurice, au moment d'aborder le côté le plus sérieux de la vie, s'était dit que cette tante bien-aimée pouvait être pour lui une précieuse co-opération.

IX

M. Millard avait bien rarement ces accès de grande gaieté qui jettent dans le foyer domestique une de ces lueurs rayonnantes, éblouissantes, qui illuminent la vie intérieure.

Mme Millard et Eugénie étaient peu accoutumées à ces éblouissements.

Ce matin-là, M. Millard était tout simplement radieux.

—Ma chère Eulalie, dit-il, tu vas préparer ma malle; je pars pour Montréal.

—L'idée de ce voyage t'est venue bien vite.

—Oui, et tu mettras dans mon sac de voyage le catalogue de mon musée.

—Toujours cette lubie!

—Tu dis lubie, à ton aise; mais n'oublie pas, c'est de la plus grande importance.

—On conçoit, dit Mme Millard avec le sourire d'une fine et spirituelle ironie, que le bonhomme n'eut pas l'air de remarquer dans sa dignité d'antiquaire.

—Cependant, reprit Mme Millard, serait-il indiscret de te demander ce qui nécessite ce voyage à Montréal.

—Tiens, lis cette lettre, elle est de Monier; ce cher ami, toujours dévoué à mes amours.

—A vos amours, dites-vous!

*Ernest L. Levesque*

(A suivre)

## LA FEMME CANADIENNE

Ainsi que nos lecteurs le savent déjà, le concours de l'honorable M. Mercier avait été fixé pour le mois de février et a été remis pour les raisons que nous avons déjà données.

M. Remy Tremblay nous avait envoyé alors le travail suivant, qu'il a redemandé plus tard pour y faire quelques corrections, et bien qu'il n'ait pas pris part au concours, nous croyons devoir publier cet article tant à cause de son importance que de la manière remarquable dont il est écrit.

Le sujet est assez intéressant et surtout assez sérieux pour que nos lecteurs apprécient à sa valeur ce nouveau portrait à la plume.

DEVISE: *Multum in parvo.*

**L**E peuple canadien-français est un peuple gentilhomme, a dit Stewart, un Anglais qui savait ce qu'il disait. Nous sommes trop polis pour le contredire, et nous avouons en toute sincérité que le savoir-vivre est un des traits caractéristiques de notre race. Si notre modestie souffre de cet aveu, consolons-nous à la pensée que bon nombre de critiques, très mal renseignés, du reste, nous prodiguent les injures avec une profusion bien propre à répondre aux exigences de l'humilité la plus difficile à satisfaire.

Nous avons cependant d'excellentes raisons pour refuser de croire sur parole ceux qui, trop aveugles pour nous voir tels que nous sommes, nous représentent tels que leur stupide antipathie nous conçoit. La statistique des tribunaux correctionnels justifie l'assertion de M. Stewart; elle établit, à n'en pas douter, que, si nous contribuons pour notre bonne part à la construction et à l'entretien des prisons, en général, nous laissons à d'autres le soin de les habiter.

Ce n'est pas que l'entrée de ces institutions nous soit interdite; mais nos traditions, nos goûts, nos habitudes, nous en éloignent. Le Canadien a horreur de l'internement. Il lui faut les jouissances paisibles de la vie de famille, et c'est à la seule condition de les lui procurer qu'on le fait consentir à devenir homme d'intérieur.

Notre prison, à nous, c'est le foyer domestique, où nous nous laissons enchaîner dans les liens fleuris de l'amour et du devoir; c'est le paradis de Mahomet transporté sur la terre, avec la polygamie en moins et avec cette autre différence, toute à notre avantage, que nos houris canadiennes sont infiniment supérieures aux odalisques rêvées par le fondateur de l'islamisme.

Pour être interné dans ce lieu de délices, le Canadien affrontera les travaux forcés à perpétuité; volontiers, il se condamnera lui-même à la réclusion pourvu qu'on lui permette de choisir son tourne-clef parmi les angéliques créatures qui veulent bien dépouiller leurs ailes pour revêtir les dehors attrayants de l'épouse canadienne.

Si nos nationaux figurent en très petit nombre à Saint-Vincent-de-Paul et autres lieux de détention, remercions-en les sémillantes géolières du pénitencier conjugal, qui trouvent moyen d'écroquer la plupart de nos mauvais sujets dans leur excellente école de réforme, et qui savent manier leur trousseau de façon à empêcher les détenus de prendre la clef des champs.

Le besoin d'aimer et d'être aimé fait souvent d'excellents citoyens de ceux que la crainte des punitions légales ne saurait retenir dans les bornes du devoir. Nos Canadiennes n'ignorent pas cette disposition particulière de notre caractère national. Elles ont le sentiment de leur puissance, et leur tendresse affectueuse nous maintient dans la bonne voie bien plus sûrement que la rigueur des lois ne pourrait le faire.

Cette politesse innée, ce tact exquis que l'étranger admire en nous, nous les devons à la salutaire influence exercée de tout temps sur nos mœurs par la femme canadienne. Ces qualités ne sont pas l'apanage exclusif de nos salons aristocratiques. Si elles étaient bannies du reste de la terre, on les retrouverait dans la modeste demeure de l'habitant canadien.

Le soin mélicieux que les fondateurs de la colonie française du Canada ont apporté dans le choix des compagnes destinées aux hardis défricheurs de notre sol, est l'une des causes qui ont contribué le plus puissamment à nous transmettre ces traditions d'honnêteté, ce sentiment des convenances si hautement appréciés par l'observateur impartial.

Dès l'origine de la colonie, on s'empresse de fonder des couvents où la plupart des jeunes Canadiennes de l'époque reçurent une excellente éducation. En retournant dans leurs familles, elles y apportèrent ce cachet de distinction qui dénote la femme bien élevée, ce parfum de vertu qui s'exhale de la femme pieuse. Devenues mères à leur tour, elles servaient de modèles aux futures épouses de leurs fils, tempéraient, par leur douceur et par l'aménité de leurs manières, le sang-trop un peu trop débraillé, la brusquerie un peu trop égrillarde, les allures un peu trop gauloises des rudes conquérants de la forêt.

Les rapports sociaux entre les colons étaient très fréquents, grâce à l'heureuse idée que l'on avait eue d'échelonner les habitations par rangs doubles, afin de permettre aux cultivateurs de se prêter mutuellement l'appui de leurs bras pour résister aux fréquentes attaques des Sauvages. Le respect que la femme canadienne savait inspirer à tous ses voisins, eut pour effet de polir un peu la rude-se habituelle de ces hommes intrépides, à la fois soldats, marins, coureurs de bois et défricheurs.

Ces natures ardentes, que les dangers, les fatigues et les intempéries n'avaient pu dompter, subissaient le charme irrésistible de cet être délicat, doué de la science intuitive de tous les moyens propres à relever le niveau moral de l'homme. Elles se sentaient subjuguées par cet ange du foyer, gardien de l'honneur de la famille, sylphe gracieux, pètri d'idéal, poétisant tout ce qui gravite dans sa sphère d'attraction et faisant rayonner de toutes parts les effluves magnétiques qui s'échappent de sa séduisante personne.

De peur qu'on ne me soupçonne de me laisser emporter moi-même par l'enthousiasme que ma joie compatriote a su m'inspirer, je vais citer quelques faits historiques propres à faire ressortir la vérité de ce que j'affirme : En 1640, il n'y avait que soixante-quatre ménages dans la colonie. Ce premier noyau, contenant le germe d'où devait sortir notre nationalité, avait été recruté avec un soin tout particulier. L'insistance des religieux et des fonctionnaires civils à n'admettre que des immigrants respectables est démontrée par tous les écrits au temps. De 1642 à 1653, il est venu très peu de femmes dans le pays. En 1654, le Père Le Mercier écrit ce qui suit :

La reine a envoyé en Canada quelque nombre de filles fort bien nées, tirées des maisons d'honneur; on n'en reçoit pas d'autres dans cette nouvelle population. J'ai l'assurance que dix-huit ans se sont écoulés sans que le maître des hautes œuvres, qui était en ce pays là, ait fait aucun acte de son métier, excepté sur deux vilaines que l'on bannit après avoir été fustigées.

L'abbé Ferland constate que, de 1621 à 1661, sur six cent soixante et quatorze baptêmes inscrits dans les registres de Québec, on ne compte qu'un seul enfant illégitime; de 1661 à 1690, il n'y a qu'un seul enfant né de parents inconnus, soit deux seulement en soixante-et-neuf ans; et cela parmi une population de soldats, de marins, de colons et de voyageurs. Sulte affirme que dans le gouvernement de Trois-Rivières, où il y avait autant d'enfants que dans le district de Québec, les registres ne mentionnent pas un seul enfant naturel, de 1634 à 1665. Le même auteur ajoute que les nombreux documents qui expliquent l'origine de Montréal, mettent hors de doute la moralité de ses colons.

Le clergé, écrit Garneau, a exercé une grande influence sur le choix des émigrés. Si nous n'en avons pas d'autres témoignages, nous pourrions le présumer sur quelques circonstances dont la signification ne peut être douteuse. Une entre autres : le choix d'épouses fort jeunes, dont l'âge répondit de l'innocence et de la vertu, se faisait sans doute d'après une idée qui tenait bien plus de la religion que de la politique.

En 1654, la sœur Bourgeois se plaint de ce que les filles du roi, envoyées au Canada pour y être mariées, sont trop délicatement élevées pour les travaux et le climat de la colonie. Ces filles du roi n'étaient pourtant pas des princesses, ce tout je suis tenté de les féliciter; c'étaient tout simplement des filles de parents morts pauvres au service de l'Etat. Plusieurs d'entre elles avaient été élevées à l'Hôpital Général de Paris. Presque toutes sont venues de 1665 à 1675. Quelques-unes provenaient de familles d'officiers, qui leur avaient procuré une bonne instruction.

En 1658, trente-deux filles, envoyées par les Sulpiciens, furent confiées aux soins de la sœur Bourgeois en attendant des maris, qui probablement ne tardèrent pas à se présenter. La bonne religieuse en reçut encore onze en 1672 et plusieurs autres en 1679.

En 1679, Colbert pria M. de Harlay, archevêque de Rouen, de faire choisir, par chaque curé de trente à quarante paroisses des environs de la ville, une ou deux filles pour les envoyer en Canada. Talon écrit en 1667 :

On nous a envoyé de Dieppe quatre-vingt-quatre jeunes filles, et vingt-cinq de la Rochelle, dont quinze à vingt d'assez bonnes familles. Plusieurs sont de véritables demoiselles et passablement bien élevées.

La colonie reçut en outre plusieurs contingents plus nombreux; le dernier dont il est fait mention date de 1672.

En 1653, il y avait quarante-six familles dans l'île de Montréal. Elles occupaient quarante maisons, dans lesquelles on avait pratiqué des meurtrières, afin de permettre aux habitants de se défendre contre les attaques incessantes des Iroquois. Dans ces citadelles de famille, nos aïeules s'aguerrissaient et puisaient ce courage au-dessus de leur sexe qui a produit les héroïnes dont nous vénérons la mémoire.

La première dont les historiens nous racontent la prouesse, est Barbe Poisson, épouse de Gabriel Duclou de Celles, qui, en 1660, était l'un des rares habitants de Montréal. Un beau jour, elle s'aperçoit que les travailleurs des champs viennent d'être surpris par les Sauvages. Au lieu de tomber en syncope, ainsi qu'elle en avait le droit, elle s'élançait bravement au dehors et va porter aux vaillants défricheurs les fusils dont ils ont besoin pour se défendre.

Dix ans après, c'était Mme La Tour qui, à la tête d'une poignée de soldats, défendait le fort Saint-Jean contre Charnisay. D'abord repoussé avec perte, celui-ci revient bientôt à la charge. Pendant trois jours, ses efforts viennent se briser contre la résistance opiniâtre de la vaillante petite troupe, à laquelle Mme La Tour communique sa courageuse ardeur. Grâce à la trahison, il s'introduit furtivement dans la place; Mme La Tour, réfugiée dans une partie du fort, où elle peut encore se défendre, l'oblige à lui accorder les conditions qu'elle demande. Honteux d'avoir été battu par une troupe si peu nombreuse, il se venge de l'humiliation qu'il avait subie en faisant pendre toute la garnison sous les yeux de Mme La Tour, qui dut assister, la corde au cou, à cette sanglante exécution.

En 1690, Mme de Verchères, se trouvant presque seule au fort qui portait le nom de sa famille, se vit attaquée par un nombreux parti d'Iroquois. Déjà l'ennemi escaladait les palissades, lorsqu'elle s'aperçut de sa présence. Quelques coups de fusils le chassèrent d'abord; mais il revint plusieurs fois à la charge et tint le fort bloqué pendant deux jours. Mme de Verchères se montrait toujours sur les remparts, et les Sauvages, ne voyant qu'une femme, donnèrent l'assaut à plusieurs reprises. Enfin, constatant l'inutilité de leurs efforts, ils durent battre en retraite, vaincus par le courage héroïque d'une femme.

Deux ans après, Mlle de Verchères, à peine âgée de quatorze ans et fille de la précédente, défend le même fort contre un nouveau parti d'Iroquois, beaucoup plus nombreux. Ces barbares s'étaient emparés des hommes, qu'ils avaient trouvés occupés aux travaux des champs et les avaient solidement garottés. Comme ils s'acheminaient vers le fort, ils virent Mlle de Verchères, qui en était éloignée d'environ deux cents pas. Elle se sauva; il la poursuivit. L'un d'eux saisit le mouchoir qu'elle porte au cou; elle détache son fichu, le lui laisse entre les mains, entre dans le fort et lui ferme la porte au nez. Il n'y avait dans l'enceinte qu'un jeune soldat et quelques femmes qui, voyant leurs maris garottés, poussent de grands cris. La jeune guerrière enferme ces femmes, tire le canon, change d'habits, se montre à plusieurs endroits de façon à faire croire aux Sauvages que la place est gardée, tue plusieurs Iroquois qui escaladaient la palissade et force enfin les assaillants à se retirer.

De pareils actes d'héroïsme n'ont pas besoin de commentaires; de tels faits en disent plus que

les paroles les plus éloquentes. Ce qui précède démontre la parfaite moralité, le courage imperturbable des premières Canadiennes; consultons encore l'histoire qui va nous renseigner sur le degré d'instruction de nos vénérables aïeules :

Dès 1652, la mère Marie de l'Incarnation déclarait qu'au cas où les religieuses venues de France eussent désiré y retourner, les sœurs élevées dans le pays auraient pu, à elles seules, maintenir l'institution. La même année, elle écrivait que "Mme de la Peltrie se proposait de faire ramasser quelques pauvres filles françaises (lisez canadiennes) dans les établissements écartés, afin de leur procurer l'éducation qu'elles ne pouvaient recevoir dans leur éloignement." La même religieuse, parlant des filles canadiennes, écrit en 1653 : "On nous les donne presque toutes, ce qui est un gain inestimable pour le pays." En 1654, elle déclare que les Français leur amènent leurs filles de plus de soixante lieues. Plus loin, elle dit : "On nous donne plusieurs filles françaises pour l'entretien desquelles les parents ne peuvent fournir que peu de chose ou rien du tout." A Montréal, l'éducation des filles ne coûtait rien aux particuliers.

Sous la domination française, les femmes étaient beaucoup plus instruites que les hommes. Cependant, Garneau observe qu'un grand nombre de contrats de mariage portent la signature des époux et des parents, preuve que l'instruction était beaucoup plus répandue parmi les nouveaux colons qu'on ne le croit généralement.

La mère de l'Incarnation, Mlle Mance et la sœur Bourgeois avaient compris la nécessité d'instruire la femme canadienne. "Elles voyaient, dit avec raison Benjamin Sulte, que le beau sexe serait un jour le rempart moral du Canada."

Dès 1669, les sœurs de la Congrégation, enseignaient à Trois-Rivières à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, à Lachine et même à la Baie Saint-Paul, en bas de Québec. En 1668, la mère de l'Incarnation écrit :

Nous avons tous les jours sept religieuses de chœur employées à l'instruction des filles françaises, sans y comprendre deux sœurs converses qui sont pour l'extérieur. "L'on est fort soigneux en ce pays de faire instruire les filles françaises."

Pierre Boucher écrivait en 1663 :

Il y a un monastère d'Ursulines qui instruisent "toutes les petites filles," ce qui fait beaucoup de bien au pays.

Ce que Boucher affirme ici ressort évidemment des autres témoignages que nous avons cités. En effet, si l'on tient compte de la faiblesse numérique de la population féminine, de la distance qui séparait alors les divers établissements, du fait que tous les centres un peu importants avaient leurs écoles conduites par les religieuses, et fréquentées par un nombre relativement considérable de jeunes canadiennes, on est peu surpris de voir un chroniqueur du temps proclamer que toutes les petites filles étaient instruites par les religieuses.

Lorsque la population commença à se multiplier, l'élan était donné. "Les premiers arrivants, dit Sulte, exercèrent une grande influence sur ceux qui les suivirent : leurs habitudes, leurs mœurs, leur accent, ont prévalu." Le même auteur dit aussi que bien des mères de familles, instruites par les sœurs de la Congrégation, se sont faites les institutrices de leurs enfants." M. Guillaume Lévesque écrivait en 1848 :

Il est un autre avantage qui répand le charme sur notre existence de tous les jours, qui fait des Canadiens de la campagne un peuple poli, un peuple bien élevé : c'est celui de voir la femme mêlée en tous temps à la société des hommes, de la voir dirigeant la conversation, répandant la douceur et l'aménité dans nos mœurs; et cela est encore dû à nos relations de voisinage, à cette facilité de communications qui permet à chaque Canadien de pénétrer dans la famille de son voisin, à sa femme, à sa fille, d'y rencontrer la femme et la fille de son voisin, et de s'inspirer tous ensemble de leur douceur, de leur grâce et de leur beauté, et de réfléchir ces impressions si tendres dans tous les faits de la vie.

Inutile de multiplier les preuves : en voilà assez pour établir que notre aïeule canadienne était, sous le rapport de l'instruction, de beaucoup supérieure à la paysanne ordinaire, qu'elle possédait

daient toutes les qualités requises pour transmettre à ses descendants ce ton de bonne compagnie qui distingue notre peuple. La moralité reconnue des femmes venues de France dès l'origine de la colonie, les bons exemples qu'elles ont données à leurs filles, les principes de sagesse inculqués à ces dernières par les dévouées fondatrices de nos couvents, les actes de courage par lesquels la femme canadienne s'est signalée pendant la période héroïque de notre histoire, devaient nécessairement produire d'excellents résultats. La femme canadienne est restée ce qu'elle était autrefois : intelligente, généreuse, aimante et dévouée jusqu'à l'abnégation. Ces qualités, que lui ont léguées ses devancières, constituent le plus bel héritage nobiliaire qu'une femme puisse désirer. Notre gentille compatriote est d'autant plus canadienne qu'elle les possède à un plus haut degré.

C'est elle qui nous a imprimé notre caractère national. Sa fécondité proverbiale nous a rendus assez forts pour réclamer notre place au soleil; son courage nous a soutenus dans toutes nos luttes; son exemple et ses conseils nous ont retenus dans les bornes du devoir; la distinction de ses manières a poli nos mœurs; sa piété entretient en nous le sentiment religieux; sa bienveillante charité nous rend équitables et fait que l'injustice nous révolte; enfin, l'amour qu'elle sait nous inspirer, nous oblige à faire tous nos efforts pour nous rendre dignes d'elle.

Tous nos hommes marquants sont aiguillonnés par le désir de lui plaire. C'est d'ordinaire à la flamme brillante, jaillissant de la prunelle de sa concitoyenne, que le poète canadien allume l'étincelle du feu sacré qui le consume. Nos guerriers se sont couverts de gloire pour la protéger; l'écrivain a la prétention de l'intéresser; l'orateur s'égosille à proclamer sa grâce et l'historien lui rend hommage. Qu'elle vive à jamais dans la mémoire et dans les cœurs des Canadiens, qui lui doivent tout : amour, bonheur, noblesse de caractère, honneur, patrie, vigueur, santé, savoir-vivre et dignité nationale! Qu'une postérité nombreuse, vaillante et bien élevée, transmette aux générations futures, avec la pureté de son sang, l'héritage de ses vertus! Que, d'âge en âge, ses descendants répètent, avec autant d'orgueil et d'enthousiasme que je le lance, en terminant, ce cri du cœur de tout bon Canadien :

VIVE LA CANADIENNE !

*Remi Lemblay*

Ottawa, janvier 1888.

CHOSSES ET AUTRES

—Lorsque vous donnez un vieux vêtement aux pauvres, recommandez-le avec soin, comme si vous deviez vous en servir vous-même.

—On cause de duel. "Et vous, docteur, vous êtes-vous jamais battu?" "Moi, jamais. Pourquoi faire? Quelle émotion voulez-vous que ça me donne de tuer un homme?"

UN VIEUX MONUMENT.—La plus vieille cathédrale des Etats-Unis est celle de Baltimore. Mgr Carroll en a posé la pierre angulaire le 7 juillet 1786. Le site sur lequel elle est bâtie a servi de cam-

peusement à une partie des troupes françaises, sous les ordres du comte de Rochambeau. Après la reddition de York-Town, ce corps de troupes bivouaqua sur ce terrain jusqu'à la fin de la guerre de l'Indépendance. Quinze années ont été employées à l'érection de cet édifice, qui est un des plus beaux monuments des Etats-Unis.

—Pendant que le général Moreau était aux Etats-Unis, il lui arriva une assez plaisante méprise. Il assistait à un concert où l'on chantait un chœur, dont le refrain était : *To-morrow, to-morrow* (de-main, demain). Connaissant très imparfaitement la langue anglaise, il se figura qu'on exécutait une cantate en son honneur et crut entendre : *To Moreau* (à Moreau). Chaque fois que revenait le refrain, il se levait et saluait à la ronde de son geste le plus gracieux, au grand ébahissement du public, qui n'y pouvait rien comprendre.

UNE CURE CERTAINE DE L'AMOUR.—Prenez 12 onces de Mépris, une livre de Résolutions et deux grains de Sens Commun, deux onces d'Expérience, un gros brin de Temps et trois gallons d'Eau, rafraichissement de Considération. Placez ces ingrédients sur la gentille flamme de l'amour, bras ez-les avec une cuillère de Mélancolie, mettez-les dans le fond de votre cœur, fermez avec un bouchon d'une Conscience pure, laissez là, et vous serez bientôt tranquille et revenu à vos sens.

CE QU'ELLE FAIT ET CE QU'ELLE NE FAIT PAS.—L'ivresse ne fait jamais remporter de victoire, elle en a fait perdre; elle n'a jamais prévenu de naufrage, elle en a souvent causé. La boisson conduit des milliers de créatures humaines à la misère, pas une à la fortune; elle a détruit des milliers de santés et n'en a pas affermi une seule; elle a raccourci des milliers d'existences et n'en a pas allongé une seule; elle a perdu des milliers d'âmes, et n'en a jamais sauvé une. Jamais femme n'est devenue meilleure pour s'être mise à boire, combien sont devenues pires? Jamais fils, en s'adonnant à l'eau-de-vie, n'est devenu plus tendre pour ses parents, combien le sont devenus moins, combien en sont devenus la honte et la plaie?

LE WHISKY.—Cette liqueur infernale fut découverte dans l'Inde. Elle fut introduite en Europe en 1150, et l'Irlande fut le premier pays favorisé de cette boisson, qui servit d'abord comme médecine. Dans le livre rouge de Oseary, un ouvrage datant du XI<sup>e</sup> siècle, l'on trouve la formule pour la fabrication du *usquebaug*, du *agua vitæ*, qui servait comme pénétrée pour toutes les maladies. Le mot *usquebaug* vient de Celte, et les savants s'accordent à dire que c'est l'origine du nom *Whisky*. Les Ecossais en fabriquèrent d'abord avec de l'orge, et ce n'est que plus tard qu'on employa le maïs. En France, le whisky est à peu près inconnu; mais dans les Etats-Unis et le Canada, malheureusement, son usage n'est que trop répandu. Quand il est vieux, son usage ne nuit que légèrement à la santé; mais avec toutes les falsifications employées dans sa fabrication, il forme un poison qui rend un homme fou et est plus terrible que l'absinthe, cette liqueur aux yeux verts, comme dit un poète.

VICTOR ROY,  
ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

Une offre extraordinaire à tous ceux qui désire de l'emploi

Nous avons besoin d'agents actifs et énergiques dans tous les comtés des Etats-Unis et du Canada, pour vendre un article breveté, (qui possède de grands mérites) sur ses mérites. Un article ayant une grande vente, rapportant plus que 100 pour cent de profit, n'ayant pas de compétition, et pour la vente duquel l'agent est protégé d'une manière exclusive que nous donnons pour chaque comté qu'il obtient de nous. Avec tous ces avantages et par le fait même que c'est un article qui peut être vendu

à tous les propriétaires de maisons, il ne serait peut-être pas nécessaire de faire une offre extraordinaire à nos agents pour en obtenir de bons de suite, mais nous avons résolu d'agir de la sorte, afin de montrer non-seulement notre confiance dans les mérites de notre invention, mais dans la stabilité pour aucun agent qui en poussera la vente avec énergie. Nos agents qui travaillent maintenant gagnent de \$150 à \$300 par mois au-dessus de leurs dépenses, et ceci nous encourage à faire notre offre à tous ceux qui n'ont pas d'emploi.

Tout agent qui voudrait donner un essai de trente jours à nos affaires et ne réussira pas faire \$100 AU DESSUS DE TOUTES SES DÉPENSES, pourra nous renvoyer tout ce qu'il n'aura pas vendu et nous lui remettrons l'argent qu'il a payé pour. Il n'y a personne qui emploie des agents qui ait osé faire de tels offres, et nous ne le ferions pas, si nous savions que nous avons des agents qui font le double de ceci. Nos grands circulaires descriptifs expliquent notre offre au long et nous désirons envoyer ceux-ci à tous ceux qui sont sans emploi et qui nous enverront trois timbres de le pour frais de poste. Envoyez de suite et reprenez l'agence en bon temps pour les affaires et mettez-vous à l'œuvre dans les conditions nommées dans notre offre extraordinaire.

NATIONAL NOVELTY CO.,  
514, Smithfield St., Pittsburg, Pa

Ne payez donc pas double Prix

EN ACHETANT

A LA SEMAINE



Allez au Magasin Central de Porcelaine et vous achèterez à des conditions de paiements très avantageux ou moitié prix pour argent comptant.

N'oubliez pas que je puis vendre ma belle lampe à suspension en cuivre pour \$2.25.

Mes services à souper (44 morceaux) se vendent rapidement.

AU

CENTRAL CHINA HALL

L. Deneau

2023, RUE NOTRE-DAME



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant 6 mois j'ai été malade d'une de maux de gorge et d'arthrite aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les remèdes de J. E. P. Racicot, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No. 1434, rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage.

ARTHUR LAFERRIERE, typographe.

No 11, St-Etienne, Côteau St-Louis.

Vous trouverez les mêmes remèdes au No 25, rue Saint-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

Avis aux commerçants et à la bourgeoisie

Importez vos vins vous-mêmes (4 et 6 mois de crédit)

La maison MALVEZIN & Cie., de Bordeaux (France), offre à des prix exceptionnels les vins des meilleurs crus du Médoc, dont la pureté aussi bien que l'origine sont garantis.

VINS.—Vins rouges ou blancs depuis \$1 le gallon (en fûts de 12, 25 ou 50 gallons).

CHATEAU PICOURNEAU recommandé aux amateurs pour son délicieux bouquet, son parfum délicat (8 médailles d'or aux diverses expositions européennes) depuis 1.50 le gal., suivant âge, ou en caisses de 12.

GRANDS CRUS DU MÉDOC (vins très vieux), dont l'usage est recommandé aux personnes faibles ou malades, depuis \$1.75 le gal. ou en caisse.

BOURGOGNES si renommés du Clos des Moines (monopole de la maison Malvezin), depuis \$1.75 le gal. ou en caisse.

ALICANTE, PORTO, XERES, MALAGA, Madère, Muscat, Marsala, Pajorete, Tockey, Malvoisie, en petits fûts d'origine, de 5 à 7 gal. depuis \$2.50 le gal.—Les célèbres Champagnes don Juan et Crème de Rose du Château de Pékin, marque III, E. Mercier, (Epernay) marque préférée par toute l'aristocratie française, de la Grande-Bretagne et des Indes, depuis \$12 la caisse.

SPIRITUEUX.—Rhum blanc de Java en cruchon d'un 1/2 gallon, Cognac et fin Champagne, depuis \$3.25 le gallon en petits fûts ou bouteilles.

FONTAINE RICHELIEU.—Magnifique fontaine en porcelaine décorée, sortant des usines de la maison Vieillard & Cie., de Paris. Splendide ornement pour bar, salle à manger, etc. La fontaine contenant vingt litres de vins d'Espagne, rhum ou tout autre liqueur au choix, 16 dollars.

Ordres respectueusement sollicités, promptement exécutés et échantillons envoyés sur demande.

A. BERLIN,  
AGENT GENERAL POUR LE CANADA  
243, RUE ST-ANTOINE

N'oubliez pas que chaque copie du MONDE ILLUSTRÉ peut gagner de \$1.00 à \$50.00.

Paine's  
Celery  
Compound

GUERIT la prostration nerveuse, le mal de tête nerve, la névralgie, la faiblesse nerveuse, les maux de l'estomac et du foie, le rhumatisme, la dyspepsie et toutes les maladies de rognons.

NERFS FAIBLES

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE est un tonique pour les nerfs qui ne faillit jamais. Il contient du Celéri et du Coca, ces stimulants si merveilleux et guérit rapidement tous les troubles nerveux.

LE RHUMATISME

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE purifie le sang. Il chasse l'acide lactique qui cause le Rhumatisme et établit en une condition sanitaire les organes générateurs du sang. C'est le véritable remède pour le rhumatisme.

MALADIES DES ROGNONS

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE mène promptement le foie et les rognons dans un état de santé parfaite. Cette puissance curative combinée avec ses toniques pour les nerfs, en fait le meilleur remède pour toutes les maladies des rognons.

LA DYSPÉPSIE

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE fortifie l'estomac et tranquillise les nerfs des organes digestifs. C'est pour cela qu'il guérit même les plus mauvais cas de dyspepsie.

LA CONSTIPATION

LE CÉLERI COMPOSÉ DE PAINE n'est pas un Cathartique. C'est un laxatif, donnant une action facile et naturelle aux intestins. La régularité arrive sûrement lorsqu'on en fait usage.

Ce remède est recommandé par les hommes d'affaires et de profession. Envoyez chercher un livre.

Prix \$1.00. Vendu par les pharmaciens

WELLS, RICHARDSON & CIE., Prop.  
MONTREAL, QUEBEC.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 407.—PROBLEME

Un père possède une terre de 400 arpents, dont la forme représente un carré. Il veut garder pour lui un morceau de terre de cent arpents de superficie, dont la forme est aussi un carré, et donner le reste à ses quatre fils, mais chacun de ses fils doit avoir un morceau de terre égal à celui de ses autres frères, de plus ces quatre derniers morceaux doivent avoir la même forme.

Comment ferez-vous pour diviser la terre selon toutes ces conditions ?

No 408.—ENIGME

En murmurant je me déroule  
Sur un tapis de sable fin,  
Ou bien, j'émerveille la foule,  
Sitôt que je quitte l'écrin.  
La champêtre et simple nature,  
Dès le principe est mon décor ;  
Ailleurs, merveilleuse parure,  
On m'évalue au p-ads de l'or.  
Combien de fois, de la musette,  
N'ai-je point entendu les airs !  
Complément de riche toilette,  
On m'admet aux bals, aux concerts.  
Sous des lustres je brille,  
Même étant de mauvais aloi ;  
Te semble-je d'humeur tranquille,  
Davantage redoute-moi.

SOLUTIONS :

No 404.—16 barils.  
No 405.—Les mots sont : Eclairé—Claire.  
No 406.—Le mot est : Sang-lier.

ONT DEVINE

L. D. Gagnon, Mlle Flore Hurtubise, Hen. Barry, Mlle L. Arcand, Charles Landry, O. Dupuis, Québec ; L. Alanne, Joseph Morin, Mlle C. Auger, Montréal ; E. Francoeur, St-Jean ; B. Tougas, Lachine ; A. Gravel, St-Romuald ; Alf. Legault, J. E. Pepin, Ste-Cunégonde ; s. P. C. Charlebois, Ottawa ; F. X. L'Heureux, Mme Frédéric Juneau, Adéline Bolduc, Québec ; L. U. Renaud, New-York ; L. U. E., Ste-Julie de Somerset.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

La paralysie vaincue

Bedford, 10 juin 1888.

CIE D'EAU DE SAINT-LÉON, Montréal.

J'ai souffert de la diphthérie à un tel point que mes membres étaient presque paralysés et j'avais beaucoup de difficulté à me remuer, même à l'aide de deux cannes. J'ai fait usage de l'Eau de St-Léon et je puis maintenant brandir une hache ou une faucille aussi facilement qu'un autre et c'est l'Eau de St-Léon qui m'a guéri, je suis certain.

Bien à vous,  
W. L. BAILEY.

LA CIE. D'EAU DE SAINT LÉON  
54, CARRÉ VICTORIA

A. POULIN, gérant, Montréal  
Téléphone 1432

Etablie en 1870.



Noas avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS  
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.  
Moutarde Française, Glycérine, Collofortes.  
Huile d'Olive en 4 pintes, pintes et pots.  
Huile de F. de Merne, etc., etc.

HENRI JONAS & Co.  
10—RUE DE BRESOLES—10  
(BÂTISSÉS DES SŒURS) MONTREAL

Illustrated Day's Doings, journal au New-York, contenent 16 pages, dont 12 de gravures à sensation, de sport et de théâtre. Ce journal est envoyé à n'importe quelle adresse pendant 13 semaines pour \$1. Richard K. Fox, éditeur-proprétaire, Franklin square, New-York.

HENRI LARIN,  
PHOTOGRAPHE  
18—RUE SAINT-LAURENT—18  
MONTREAL



Une Nourriture Concentrée

Est donnée par

LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

Grande vente de meubles à réduction durant le mois de Juillet !

Sets de Chambres à coucher, Sets de Salons et Voitures d'Enfants, (au-dessus de \$200, 25 p. c. d'escompte)  
Sets de Chambres et de Salons de \$150 à \$200, —(20 p. c. d'escompte)  
Sets de Chambres et de Salons de \$100 à \$150, (15 p. c. d'escompte).  
Tout achat de meubles de \$50 à \$100, (10 p. c. d'escompte).  
Argent comptant seulement. Meubles livrés aux bateaux ou aux chars et emballés avec soin sans charge extra.

WM. KING & CIE,  
652, RUE CRAIG, MONTRÉAL

A LA PHARMACIE DU PEUPLE CASTOR FLUID

On trouvera toujours à cette maison, outre les remèdes patentés de France, d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, toutes les sortes d'herbages tels que Racines, Feuilles, Ecorces, Fleurs, Bourgeons, Duvets, etc., etc.  
Aussi une grande variété de graines pour oiseaux, nids et bains.  
Une visite est sollicitée.

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY K. GRAY,

Chimiste-pharmacien,

141, rue St-Laurent

A I F. BRUNETTE  
2461, rue Notre-Dame, Montreal

VALEUR EXTRA

Chemises en batiste nouveaux dessins, 2 cols et manchettes, à \$1.00—Bas en mérino, 25 cents.

DeLorimier, 1700, Notre-Dame  
P. S.—Chemises faites sur commande.

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu le troisième mercredi de chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

LE 15 AOUT PROCHAIN

COUT DU BILLET :

PREMIÈRE SÉRIE..... \$1.00  
DEUXIÈME SÉRIE..... 0.25

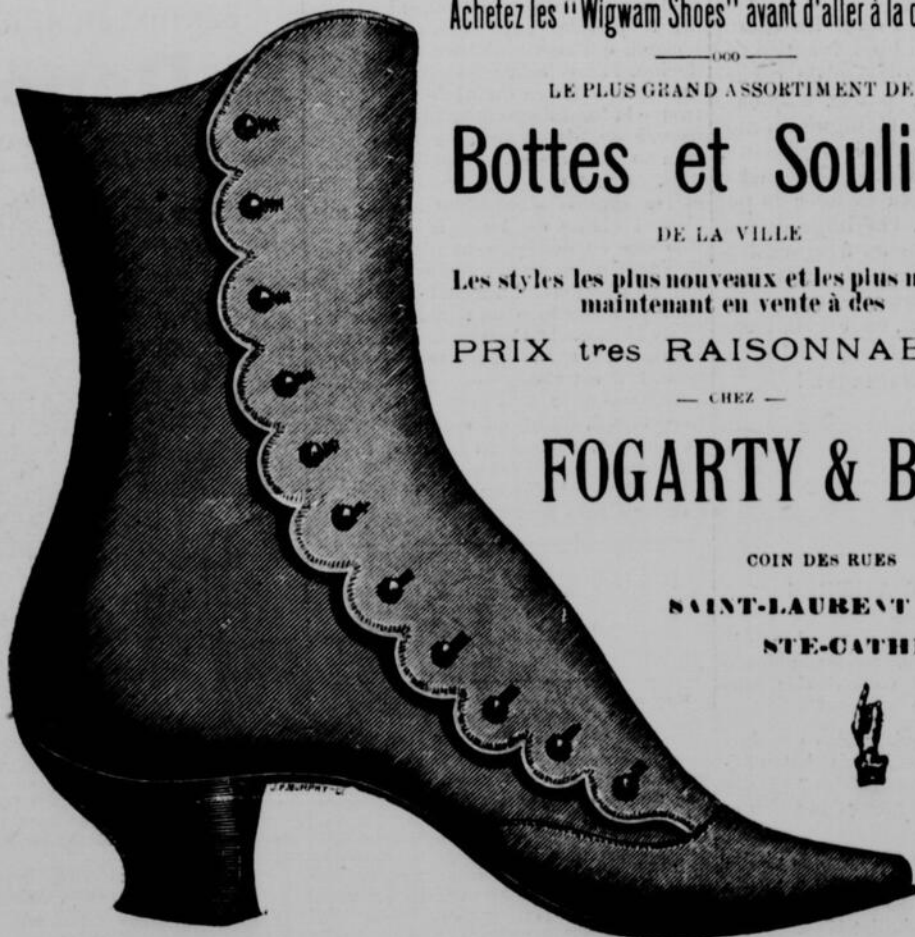
Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE,  
Secrétaire

No 19, RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for 6 IN NEW YORK.

Les Chaussures en Kid \$1.00



Chaussures en Kid \$1.00

Achetez les "Wigwam Shoes" avant d'aller à la campagne

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

Bottes et Souliers

DE LA VILLE

Les styles les plus nouveaux et les plus nets sont maintenant en vente à des

PRIX tres RAISONNABLES

— CHEZ —

FOGARTY & BRO.

COIN DES RUES

SAINT-LAURENT ET  
STE-CATHERINE